

Certificat Web

PRODUITS BIOLOGIQUES N° CA-165415-Z-266172-2022

Ecocert Canada confirme par la présente que :

7165412 CANADA INC. (NORDVIE)

1049, chemin des 2e et 3e Rangs, St-Bruno-de-Guigues, Quebec, J0Z 2G0, CANADA

a été audité et certifié conformément au programme :

Régime Bio Canada (COR) *



Pour les étapes de production / activités:

PRODUCTION DE CHAMPIGNON, PRODUCTION DE GERMINATIONS, POUSSÉS ET DE MICRO-VERDURETTES, CUEILLETTE PLANTES SAUVAGES, PRODUCTION VÉGÉTALE

Certificat délivré le 26 juillet 2022

Ecocert Canada

4060 Boulevard Guillaume Couture, LOCAL 201, Lévis, Québec,
G6W 6N2, Canada

www.ecocertcanada.com/fr

Date d'anniversaire : 15 mars 2023

lorsque l'entreprise certifiée doit présenter une demande d'inspection annuelle subséquente. Ceci n'est pas une date d'expiration.

Date de la certification initiale : 1 décembre 2017

Le dernier audit a eu lieu le 15 juin 2022

Z001(COR)v02fr

Page 1/12

* conformément à la partie 13 du Règlement sur la salubrité des aliments au Canada (RSAC), la norme CAN/CGSB 32.310 - Principes généraux et normes de gestion et la norme CAN/CGSB 32.311 - Liste des substances permises et/ou CAN/CGSB 32.312 Systèmes de production biologique – Aquaculture – Principes généraux et normes de gestion et Liste des substances permises. La certification demeure valide à moins d'une suspension ou d'une annulation par ECOCERT CANADA en vertu de la partie 13 du RSAC. Le présent document autorise l'utilisation, sur l'emballage des produits certifiés, de la référence à ECOCERT CANADA. Cette version Web du certificat confirme le statut biologique des produits listés. Le détail des marques de commerce doit être demandé à l'opérateur certifié.



scannez moi

Accédez au certificat officiel actualisé

Annexe du certificat web

PRODUITS BIOLOGIQUES N° CA-165415-Z-266172-2022



7165412 CANADA INC. (NORDVIE)

Régime Bio Canada (COR) *

PRODUIT(S)	DÉFINI COMME	ÉQUIVALENCES ADDITIONNELLES ([X] : en conformité)		
		CARTV (1)	CAN-US (2)	CAN-UE (3)
> Agastache	Biologique	X	X	X
> Ail déshydraté	Biologique	X	X	X
> Ail	Biologique	X	X	X
> Aneth déshydraté	Biologique	X	X	X
> Aneth	Biologique	X	X	X
> Basilc déshydraté	Biologique	X	X	X
> Basilic	Biologique	X	X	X
> Bergamote déshydraté	Biologique	X	X	X
> Bergamote	Biologique	X	X	X
> Betteraves	Biologique	X	X	X
> Brocolis	Biologique	X	X	X
> Calendula	Biologique	X	X	X

- (1) Cahier des charges pour l'appellation biologique au Québec (CARTV).
- (2) Produit certifié conformément aux modalités de l'Accord établi entre les États-Unis et le Canada sur l'équivalence des produits biologiques (USCOEA).
- (3) Entente d'équivalence biologique entre l'Union européenne et le Canada (EEBUEC).

Certificat délivré le 26 juillet 2022

Ecocert Canada

4060 Boulevard Guillaume Couture, LOCAL 201, Lévis, Québec, G6W 6N2, Canada
www.ecocertcanada.com/fr

Z001(COR)v02fr

Page 2/12

* conformément à la partie 13 du Règlement sur la salubrité des aliments au Canada (RSAC), la norme CAN/CGSB 32.310 - Principes généraux et normes de gestion et la norme CAN/CGSB 32.311 - Liste des substances permises et/ou CAN/CGSB 32.312 Systèmes de production biologique – Aquaculture – Principes généraux et normes de gestion et Liste des substances permises.

La certification demeure valide à moins d'une suspension ou d'une annulation par ECOCERT CANADA en vertu de la partie 13 du RSAC. Le présent document autorise l'utilisation, sur l'emballage des produits certifiés, de la référence à ECOCERT CANADA. Cette version Web du certificat confirme le statut biologique des produits listés. Le détail des marques de commerce doit être demandé à l'opérateur certifié.



scannez moi

Accédez au certificat officiel actualisé

Annexe du certificat web

PRODUITS BIOLOGIQUES N° CA-165415-Z-266172-2022



7165412 CANADA INC. (NORDVIE)

Régime Bio Canada (COR) *

PRODUIT(S)	DÉFINI COMME	ÉQUIVALENCES ADDITIONNELLES ([X] : en conformité)		
		CARTV (1)	CAN-US (2)	CAN-UE (3)
> Camomille	Biologique	X	X	X
> Carottes	Biologique	X	X	X
> Carvi déshydraté	Biologique	X	X	X
> Carvi	Biologique	X	X	X
> Cèdre	Biologique	X	X	X
> Céleri	Biologique	X	X	X
> Cerises à grappe congelées	Biologique	X	X	X
> Cerises de terre	Biologique	X	X	X
> Chou rave	Biologique	X	X	X
> Choux	Biologique	X	X	X
> Choux-fleurs	Biologique	X	X	X
> Citrouille	Biologique	X	X	X

- (1) Cahier des charges pour l'appellation biologique au Québec (CARTV).
- (2) Produit certifié conformément aux modalités de l'Accord établi entre les États-Unis et le Canada sur l'équivalence des produits biologiques (USCOEA).
- (3) Entente d'équivalence biologique entre l'Union européenne et le Canada (EEBUEC).

Certificat délivré le 26 juillet 2022

Ecocert Canada

4060 Boulevard Guillaume Couture, LOCAL 201, Lévis, Québec, G6W 6N2, Canada
www.ecocertcanada.com/fr

Z001(COR)v02fr

Page 3/12

* conformément à la partie 13 du Règlement sur la salubrité des aliments au Canada (RSAC), la norme CAN/CGSB 32.310 - Principes généraux et normes de gestion et la norme CAN/CGSB 32.311 - Liste des substances permises et/ou CAN/CGSB 32.312 Systèmes de production biologique – Aquaculture – Principes généraux et normes de gestion et Liste des substances permises.

La certification demeure valide à moins d'une suspension ou d'une annulation par ECOCERT CANADA en vertu de la partie 13 du RSAC. Le présent document autorise l'utilisation, sur l'emballage des produits certifiés, de la référence à ECOCERT CANADA. Cette version Web du certificat confirme le statut biologique des produits listés. Le détail des marques de commerce doit être demandé à l'opérateur certifié.



scannez moi

Accédez au certificat officiel actualisé

Annexe du certificat web

PRODUITS BIOLOGIQUES N° CA-165415-Z-266172-2022



7165412 CANADA INC. (NORDVIE)

Régime Bio Canada (COR) *

PRODUIT(S)	DÉFINI COMME	ÉQUIVALENCES ADDITIONNELLES ([X] : en conformité)		
		CARTV (1)	CAN-US (2)	CAN-UE (3)
> Coriandre	Biologique	X	X	X
> Cornichons	Biologique	X	X	X
> Cosmos	Biologique	X	X	X
> Courges	Biologique	X	X	X
> Courgettes	Biologique	X	X	X
> Curcuma	Biologique	X	X	X
> Cynorrhodons déshydratés	Biologique	X	X	X
> Edamame	Biologique	X	X	X
> Épilobe	Biologique	X	X	X
> Épinards	Biologique	X	X	X
> Estragon déshydraté	Biologique	X	X	X
> Estragon	Biologique	X	X	X

- (1) Cahier des charges pour l'appellation biologique au Québec (CARTV).
- (2) Produit certifié conformément aux modalités de l'Accord établi entre les États-Unis et le Canada sur l'équivalence des produits biologiques (USCOEA).
- (3) Entente d'équivalence biologique entre l'Union européenne et le Canada (EEBUEC).

Certificat délivré le 26 juillet 2022

Ecocert Canada

4060 Boulevard Guillaume Couture, LOCAL 201, Lévis, Québec, G6W 6N2, Canada
www.ecocertcanada.com/fr

Z001(COR)v02fr

Page 4/12

* conformément à la partie 13 du Règlement sur la salubrité des aliments au Canada (RSAC), la norme CAN/CGSB 32.310 - Principes généraux et normes de gestion et la norme CAN/CGSB 32.311 - Liste des substances permises et/ou CAN/CGSB 32.312 Systèmes de production biologique – Aquaculture – Principes généraux et normes de gestion et Liste des substances permises.

La certification demeure valide à moins d'une suspension ou d'une annulation par ECOCERT CANADA en vertu de la partie 13 du RSAC. Le présent document autorise l'utilisation, sur l'emballage des produits certifiés, de la référence à ECOCERT CANADA. Cette version Web du certificat confirme le statut biologique des produits listés. Le détail des marques de commerce doit être demandé à l'opérateur certifié.



scannez moi

Accédez au certificat officiel actualisé

Annexe du certificat web

PRODUITS BIOLOGIQUES N° CA-165415-Z-266172-2022



7165412 CANADA INC. (NORDVIE)

Régime Bio Canada (COR) *

PRODUIT(S)	DÉFINI COMME	ÉQUIVALENCES ADDITIONNELLES ([X] : en conformité)		
		CARTV (1)	CAN-US (2)	CAN-UE (3)
> Fenouil	Biologique	X	X	X
> Feuilles de fraisier déshydratées	Biologique	X	X	X
> Feuilles de framboisier déshydratées	Biologique	X	X	X
> Feuilles de gingembre déshydratées	Biologique	X	X	X
> Fleur d'ail	Biologique	X	X	X
> Fraises à smoothie	Biologique	X	X	X
> Fraises blanches entières congelées	Biologique	X	X	X
> Fraises déshydratées	Biologique	X	X	X
> Fraises rouges entières congelées	Biologique	X	X	X
> Fraises	Biologique	X	X	X
> Framboises déshydratées	Biologique	X	X	X
> Framboises entières congelées	Biologique	X	X	X

- (1) Cahier des charges pour l'appellation biologique au Québec (CARTV).
- (2) Produit certifié conformément aux modalités de l'Accord établi entre les États-Unis et le Canada sur l'équivalence des produits biologiques (USCOEA).
- (3) Entente d'équivalence biologique entre l'Union européenne et le Canada (EEBUEC).

Certificat délivré le 26 juillet 2022

Ecocert Canada

4060 Boulevard Guillaume Couture, LOCAL 201, Lévis, Québec, G6W 6N2, Canada
www.ecocertcanada.com/fr

Z001(COR)v02fr

Page 5/12

* conformément à la partie 13 du Règlement sur la salubrité des aliments au Canada (RSAC), la norme CAN/CGSB 32.310 - Principes généraux et normes de gestion et la norme CAN/CGSB 32.311 - Liste des substances permises et/ou CAN/CGSB 32.312 Systèmes de production biologique – Aquaculture – Principes généraux et normes de gestion et Liste des substances permises.

La certification demeure valide à moins d'une suspension ou d'une annulation par ECOCERT CANADA en vertu de la partie 13 du RSAC. Le présent document autorise l'utilisation, sur l'emballage des produits certifiés, de la référence à ECOCERT CANADA. Cette version Web du certificat confirme le statut biologique des produits listés. Le détail des marques de commerce doit être demandé à l'opérateur certifié.



scannez moi

Accédez au certificat officiel actualisé

Annexe du certificat web

PRODUITS BIOLOGIQUES N° CA-165415-Z-266172-2022



7165412 CANADA INC. (NORDVIE)

Régime Bio Canada (COR) *

PRODUIT(S)	DÉFINI COMME	ÉQUIVALENCES ADDITIONNELLES ([X] : en conformité)		
		CARTV (1)	CAN-US (2)	CAN-UE (3)
> Framboises	Biologique	X	X	X
> Gingembre	Biologique	X	X	X
> Haricots frais	Biologique	X	X	X
> Haricots secs	Biologique	X	X	X
> Houblon en cônes	Biologique	X	X	X
> Jus de fraises pressé et congelé	Biologique	X	X	X
> Jus de framboises pressé et congelé	Biologique	X	X	X
> Jus de rhubarbe pressé et congelé	Biologique	X	X	X
> Laitues	Biologique	X	X	X
> Lilas	Biologique	X	X	X
> Maïs sucré	Biologique	X	X	X
> Marguerites déshydratées	Biologique	X	X	X

- (1) Cahier des charges pour l'appellation biologique au Québec (CARTV).
- (2) Produit certifié conformément aux modalités de l'Accord établi entre les États-Unis et le Canada sur l'équivalence des produits biologiques (USCOEA).
- (3) Entente d'équivalence biologique entre l'Union européenne et le Canada (EEBUEC).

Certificat délivré le 26 juillet 2022

Ecocert Canada

4060 Boulevard Guillaume Couture, LOCAL 201, Lévis, Québec, G6W 6N2, Canada
www.ecocertcanada.com/fr

Z001(COR)v02fr

Page 6/12

* conformément à la partie 13 du Règlement sur la salubrité des aliments au Canada (RSAC), la norme CAN/CGSB 32.310 - Principes généraux et normes de gestion et la norme CAN/CGSB 32.311 - Liste des substances permises et/ou CAN/CGSB 32.312 Systèmes de production biologique – Aquaculture – Principes généraux et normes de gestion et Liste des substances permises.

La certification demeure valide à moins d'une suspension ou d'une annulation par ECOCERT CANADA en vertu de la partie 13 du RSAC. Le présent document autorise l'utilisation, sur l'emballage des produits certifiés, de la référence à ECOCERT CANADA. Cette version Web du certificat confirme le statut biologique des produits listés. Le détail des marques de commerce doit être demandé à l'opérateur certifié.



scannez moi

Accédez au certificat officiel actualisé

Annexe du certificat web

PRODUITS BIOLOGIQUES N° CA-165415-Z-266172-2022



7165412 CANADA INC. (NORDVIE)

Régime Bio Canada (COR) *

PRODUIT(S)	DÉFINI COMME	ÉQUIVALENCES ADDITIONNELLES ([X] : en conformité)		
		CARTV (1)	CAN-US (2)	CAN-UE (3)
> Marjolaine déshydraté	Biologique	X	X	X
> Marjolaine	Biologique	X	X	X
> Mélèze	Biologique	X	X	X
> Mélilot déshydraté	Biologique	X	X	X
> Mélisse	Biologique	X	X	X
> Melons	Biologique	X	X	X
> Menthe	Biologique	X	X	X
> Micropousse de coriandre	Biologique	X	X	X
> Micropousse de haricot	Biologique	X	X	X
> Micropousse de maïs	Biologique	X	X	X
> Micropousse de roquette	Biologique	X	X	X
> Micropousse de trèfle	Biologique	X	X	X

- (1) Cahier des charges pour l'appellation biologique au Québec (CARTV).
- (2) Produit certifié conformément aux modalités de l'Accord établi entre les États-Unis et le Canada sur l'équivalence des produits biologiques (USCOEA).
- (3) Entente d'équivalence biologique entre l'Union européenne et le Canada (EEBUEC).

Certificat délivré le 26 juillet 2022

Ecocert Canada

4060 Boulevard Guillaume Couture, LOCAL 201, Lévis, Québec, G6W 6N2, Canada
www.ecocertcanada.com/fr

Z001(COR)v02fr

Page 7/12

* conformément à la partie 13 du Règlement sur la salubrité des aliments au Canada (RSAC), la norme CAN/CGSB 32.310 - Principes généraux et normes de gestion et la norme CAN/CGSB 32.311 - Liste des substances permises et/ou CAN/CGSB 32.312 Systèmes de production biologique – Aquaculture – Principes généraux et normes de gestion et Liste des substances permises.

La certification demeure valide à moins d'une suspension ou d'une annulation par ECOCERT CANADA en vertu de la partie 13 du RSAC. Le présent document autorise l'utilisation, sur l'emballage des produits certifiés, de la référence à ECOCERT CANADA. Cette version Web du certificat confirme le statut biologique des produits listés. Le détail des marques de commerce doit être demandé à l'opérateur certifié.



scannez moi

Accédez au certificat officiel actualisé

Annexe du certificat web

PRODUITS BIOLOGIQUES N° CA-165415-Z-266172-2022



7165412 CANADA INC. (NORDVIE)

Régime Bio Canada (COR) *

PRODUIT(S)	DÉFINI COMME	ÉQUIVALENCES ADDITIONNELLES ([X] : en conformité)		
		CARTV (1)	CAN-US (2)	CAN-UE (3)
> Micropousses - Mélange doux	Biologique	X	X	X
> Micropousses - Mélange piquant	Biologique	X	X	X
> Micropousses de betteraves	Biologique	X	X	X
> Micropousses de kale vert	Biologique	X	X	X
> Micropousses de pois	Biologique	X	X	X
> Micropousses de radis	Biologique	X	X	X
> Micropousses de tournesol	Biologique	X	X	X
> Oignons caramélisés déshydraté	Biologique	X	X	X
> Oignons verts déshydraté	Biologique	X	X	X
> Oignons	Biologique	X	X	X
> Origan déshydraté	Biologique	X	X	X
> Origan	Biologique	X	X	X

- (1) Cahier des charges pour l'appellation biologique au Québec (CARTV).
- (2) Produit certifié conformément aux modalités de l'Accord établi entre les États-Unis et le Canada sur l'équivalence des produits biologiques (USCOEA).
- (3) Entente d'équivalence biologique entre l'Union européenne et le Canada (EEBUEC).

Certificat délivré le 26 juillet 2022

Ecocert Canada

4060 Boulevard Guillaume Couture, LOCAL 201, Lévis, Québec, G6W 6N2, Canada
www.ecocertcanada.com/fr

Z001(COR)v02fr

Page 8/12

* conformément à la partie 13 du Règlement sur la salubrité des aliments au Canada (RSAC), la norme CAN/CGSB 32.310 - Principes généraux et normes de gestion et la norme CAN/CGSB 32.311 - Liste des substances permises et/ou CAN/CGSB 32.312 Systèmes de production biologique – Aquaculture – Principes généraux et normes de gestion et Liste des substances permises.

La certification demeure valide à moins d'une suspension ou d'une annulation par ECOCERT CANADA en vertu de la partie 13 du RSAC. Le présent document autorise l'utilisation, sur l'emballage des produits certifiés, de la référence à ECOCERT CANADA. Cette version Web du certificat confirme le statut biologique des produits listés. Le détail des marques de commerce doit être demandé à l'opérateur certifié.



scannez moi

Accédez au certificat officiel actualisé

Annexe du certificat web

PRODUITS BIOLOGIQUES N° CA-165415-Z-266172-2022



7165412 CANADA INC. (NORDVIE)

Régime Bio Canada (COR) *

PRODUIT(S)	DÉFINI COMME	ÉQUIVALENCES ADDITIONNELLES ([X] : en conformité)		
		CARTV (1)	CAN-US (2)	CAN-UE (3)
> Orties piquantes déshydratées	Biologique	X	X	X
> Pac Choi	Biologique	X	X	X
> Panais	Biologique	X	X	X
> Patates	Biologique	X	X	X
> Persil	Biologique	X	X	X
> Piments	Biologique	X	X	X
> Pissenlits déshydratés	Biologique	X	X	X
> Pleurotes huître	Biologique	X	X	X
> Poireaux	Biologique	X	X	X
> Pois verts	Biologique	X	X	X
> Poivrons	Biologique	X	X	X
> Pommes	Biologique	X	X	X

- (1) Cahier des charges pour l'appellation biologique au Québec (CARTV).
- (2) Produit certifié conformément aux modalités de l'Accord établi entre les États-Unis et le Canada sur l'équivalence des produits biologiques (USCOEA).
- (3) Entente d'équivalence biologique entre l'Union européenne et le Canada (EEBUEC).

Certificat délivré le 26 juillet 2022

Ecocert Canada

4060 Boulevard Guillaume Couture, LOCAL 201, Lévis, Québec, G6W 6N2, Canada
www.ecocertcanada.com/fr

Z001(COR)v02fr

Page 9/12

* conformément à la partie 13 du Règlement sur la salubrité des aliments au Canada (RSAC), la norme CAN/CGSB 32.310 - Principes généraux et normes de gestion et la norme CAN/CGSB 32.311 - Liste des substances permises et/ou CAN/CGSB 32.312 Systèmes de production biologique – Aquaculture – Principes généraux et normes de gestion et Liste des substances permises.

La certification demeure valide à moins d'une suspension ou d'une annulation par ECOCERT CANADA en vertu de la partie 13 du RSAC. Le présent document autorise l'utilisation, sur l'emballage des produits certifiés, de la référence à ECOCERT CANADA. Cette version Web du certificat confirme le statut biologique des produits listés. Le détail des marques de commerce doit être demandé à l'opérateur certifié.



scannez moi

Accédez au certificat officiel actualisé

Annexe du certificat web

PRODUITS BIOLOGIQUES N° CA-165415-Z-266172-2022



7165412 CANADA INC. (NORDVIE)

Régime Bio Canada (COR) *

PRODUIT(S)	DÉFINI COMME	ÉQUIVALENCES ADDITIONNELLES ([X] : en conformité)		
		CARTV (1)	CAN-US (2)	CAN-UE (3)
> Pousses de sapin déshydratées	Biologique	X	X	X
> Pulpe de pressage de fraises	Biologique	X	X	X
> Pulpe de pressage de framboises	Biologique	X	X	X
> Pulpe de pressage de rhubarbe	Biologique	X	X	X
> Pulpe primaire de fraises congelée	Biologique	X	X	X
> Purée de fraises congelée	Biologique	X	X	X
> Racines de gingembre congelées	Biologique	X	X	X
> Racines de gingembre déshydratées	Biologique	X	X	X
> Radis	Biologique	X	X	X
> Rhubarbe congelée	Biologique	X	X	X
> Rhubarbe déshydratée	Biologique	X	X	X
> Rhubarbe	Biologique	X	X	X

- (1) Cahier des charges pour l'appellation biologique au Québec (CARTV).
- (2) Produit certifié conformément aux modalités de l'Accord établi entre les États-Unis et le Canada sur l'équivalence des produits biologiques (USCOEA).
- (3) Entente d'équivalence biologique entre l'Union européenne et le Canada (EEBUEC).

Certificat délivré le 26 juillet 2022

Ecocert Canada

4060 Boulevard Guillaume Couture, LOCAL 201, Lévis, Québec, G6W 6N2, Canada
www.ecocertcanada.com/fr

Z001(COR)v02fr

Page 10/12

* conformément à la partie 13 du Règlement sur la salubrité des aliments au Canada (RSAC), la norme CAN/CGSB 32.310 - Principes généraux et normes de gestion et la norme CAN/CGSB 32.311 - Liste des substances permises et/ou CAN/CGSB 32.312 Systèmes de production biologique – Aquaculture – Principes généraux et normes de gestion et Liste des substances permises.

La certification demeure valide à moins d'une suspension ou d'une annulation par ECOCERT CANADA en vertu de la partie 13 du RSAC. Le présent document autorise l'utilisation, sur l'emballage des produits certifiés, de la référence à ECOCERT CANADA. Cette version Web du certificat confirme le statut biologique des produits listés. Le détail des marques de commerce doit être demandé à l'opérateur certifié.



scannez moi

Accédez au certificat officiel actualisé

Annexe du certificat web

PRODUITS BIOLOGIQUES N° CA-165415-Z-266172-2022



7165412 CANADA INC. (NORDVIE)

Régime Bio Canada (COR) *

PRODUIT(S)	DÉFINI COMME	ÉQUIVALENCES ADDITIONNELLES ([X] : en conformité)		
		CARTV (1)	CAN-US (2)	CAN-UE (3)
> Romarin déshydraté	Biologique	X	X	X
> Romarin	Biologique	X	X	X
> Rutabagas	Biologique	X	X	X
> Sarriette déshydraté	Biologique	X	X	X
> Sarriette	Biologique	X	X	X
> Sauge déshydraté	Biologique	X	X	X
> Sauge	Biologique	X	X	X
> Stevia	Biologique	X	X	X
> Tomates	Biologique	X	X	X
> Vesce Jargeau	Biologique	X	X	X

- (1) Cahier des charges pour l'appellation biologique au Québec (CARTV).
- (2) Produit certifié conformément aux modalités de l'Accord établi entre les États-Unis et le Canada sur l'équivalence des produits biologiques (USCOEA).
- (3) Entente d'équivalence biologique entre l'Union européenne et le Canada (EEBUEC).

Certificat délivré le 26 juillet 2022

Ecocert Canada

4060 Boulevard Guillaume Couture, LOCAL 201, Lévis, Québec, G6W 6N2, Canada

www.ecocertcanada.com/fr

Z001(COR)v02fr

Page 11/12

* conformément à la partie 13 du Règlement sur la salubrité des aliments au Canada (RSAC), la norme CAN/CGSB 32.310 - Principes généraux et normes de gestion et la norme CAN/CGSB 32.311 - Liste des substances permises et/ou CAN/CGSB 32.312 Systèmes de production biologique – Aquaculture – Principes généraux et normes de gestion et Liste des substances permises.

La certification demeure valide à moins d'une suspension ou d'une annulation par ECOCERT CANADA en vertu de la partie 13 du RSAC. Le présent document autorise l'utilisation, sur l'emballage des produits certifiés, de la référence à ECOCERT CANADA. Cette version Web du certificat confirme le statut biologique des produits listés. Le détail des marques de commerce doit être demandé à l'opérateur certifié.



scannez moi

Accédez au certificat officiel actualisé

Annexe du certificat web

PRODUITS BIOLOGIQUES N° CA-165415-Z-266172-2022



7165412 CANADA INC. (NORDVIE)

Régime Bio Canada (COR) *

Site(s) de production couvert(s) :

- > 1049, chemin des 2e et 3e Rangs, St-Bruno-de-Guigues, Quebec, J0Z 2G0, CANADA
- > 1030, chemin des 2e et 3e Rangs, St-Bruno-de-Guigues, Quebec, J0Z 2G0, CANADA

Certificat délivré le 26 juillet 2022

Ecocert Canada

4060 Boulevard Guillaume Couture, LOCAL 201, Lévis, Québec, G6W 6N2, Canada

www.ecocertcanada.com/fr

Z001(COR)v02fr

Page 12/12

* conformément à la partie 13 du Règlement sur la salubrité des aliments au Canada (RSAC), la norme CAN/CGSB 32.310 - Principes généraux et normes de gestion et la norme CAN/CGSB 32.311 - Liste des substances permises et/ou CAN/CGSB 32.312 Systèmes de production biologique – Aquaculture – Principes généraux et normes de gestion et Liste des substances permises.

La certification demeure valide à moins d'une suspension ou d'une annulation par ECOCERT CANADA en vertu de la partie 13 du RSAC. Le présent document autorise l'utilisation, sur l'emballage des produits certifiés, de la référence à ECOCERT CANADA. Cette version Web du certificat confirme le statut biologique des produits listés. Le détail des marques de commerce doit être demandé à l'opérateur certifié.



scannez moi

Accédez au certificat officiel actualisé